

## **Aimé Césaire et Haïti**

### **Une fascination**

par Christiane CHAULET ACHOUR

A la fin de ses études secondaires à Fort-de-France, en septembre 1931, le jeune Césaire n'a qu'une hâte : quitter l'île et son horizon socio-culturel borné :

« Me rendre en France était pour moi la promesse d'une libération, une possibilité, un espoir d'épanouissement. Autrement dit, contrairement à beaucoup de camarades de ma génération, j'avais constamment le sentiment que je vivais dans un monde fermé, étroit, un monde colonial. [...] Je n'aimais pas cette Martinique. »<sup>1</sup>

Mais sorti du milieu martiniquais, comme tant d'autres, il est assez brutalement renvoyé à son identité noire. Il l'assume dans l'approfondissement et dans la fierté, dépassant le cursus universitaire suivi – les auteurs classiques « ne répondaient pas du tout à nos préoccupations » –, grâce à Rimbaud qui déclara « je suis nègre », grâce à Lautréamont, grâce au surréalisme ; mais surtout grâce aux écrivains « nègres américains » comme Langston Hughes ou Claude McKay :

« Ce qui comptait le plus pour nous, c'était de rencontrer une autre civilisation moderne, les Noirs et leur fierté, leur conscience d'appartenir à une culture. Ils furent les premiers à affirmer leur identité, alors que la tendance française était à l'assimilation, à l'assimilationnisme. Chez eux, au contraire on trouvait une fierté d'appartenance très spécifique. »<sup>2</sup>

Il conservera cette référence afro-américaine toute sa vie. Toutefois, c'est avec Haïti que cette affirmation « nègre » prend son essor et sa signification.

Tout cela surgit dans le *Cahier d'un retour au pays natal* de différentes façons ; pour le sujet qui nous occupe, en affichant son appartenance à une géographie bien circonscrite et à une Histoire dont il redéfinit un lieu de mémoire pour les Noirs.

---

<sup>1</sup> Aimé Césaire – *Nègre je suis, nègre je resterai* – *Entretiens avec Françoise Vergès*, Albin Michel, « Itinéraires du savoir », 2005, p. 20-21.

<sup>2</sup> Aimé Césaire – *Nègre je suis, nègre je resterai*, op. cit., p25-26.

## I - Haïti, du *Cahier* à la loi de départementalisation (1939, 1944, 1946)

### 1939, *Le Cahier*

« Ce qui est à moi, ces quelques milliers de mortiférés qui tournent en rond dans la calebasse d'une île et ce qui est à moi aussi, l'archipel arqué comme le désir inquiet de se nier, on dirait une anxiété maternelle pour protéger la ténuité plus délicate qui sépare l'une de l'autre Amérique ; et ses flancs qui secrètent pour l'Europe la bonne liqueur d'un Gulf Stream, et l'un des deux versants d'incandescence entre quoi l'Equateur funambule vers l'Afrique. Et mon île non-clôture, sa claire audace debout à l'arrière de cette polynésie, devant elle, la Guadeloupe fendue en deux de sa raie dorsale et de même misère que nous, Haïti où la négritude se mit debout pour la première fois et dit qu'elle croyait à son humanité et la comique petite queue de la Floride où d'un nègre s'achève la strangulation, et l'Afrique gigantesquement chenillant jusqu'au pied hispanique de l'Europe, sa nudité où la mort fauche à larges andains.

Et je me dis Bordeaux et Nantes et Liverpool et New-York et San-Francisco  
Pas un bout de ce monde qui ne porte mon empreinte digitale »<sup>3</sup>

Aimé Césaire dessine ses lieux, ceux de son île, la Martinique et de l'île-sœur, la Guadeloupe, ceux des courants américains aux autres îles de l'archipel : Haïti se singularise puisqu'elle fut la première à imposer au monde son humanité ; l'Afrique enfin, sa pérennité et son destin tragique et les villes d'Europe et d'Amérique du Nord marquées et enrichies de « l'empreinte digitale » des Noirs. Partout ces lieux sont les siens mais plus encore cette polynésie où Martinique et Haïti sont miroir l'une de l'autre, en une parenté de révolte et de sang : « Terres rouges, terres sanguines, terres consanguines ».

Géographie précise et singulière, déjà saisie dans l'Histoire de la déportation des esclaves d'Afrique : Aimé Césaire enchaîne par la réappropriation d'un lieu négligé, à la marge du monde et dont il fait, par la force de la reconnaissance dans la parole poétique, un haut lieu de mémoire, un haut lieu d'Histoire pour cette géographie re-définie, lieu haïtien mais lieu de tous ceux qui ont mis leur « empreinte digitale » sur le monde : cette « petite cellule dans le Jura » et un homme qui a défié « les cris/Blancs de la mort blanche/(TOUSSAINT, TOUSSAINT/LOUVERTURE) ». Ce passage fort connu est d'une grande densité poétique et joue sur les couleurs opposées dont une seule est nommée jusqu'à satiété de la dénonciation, le blanc, dont l'autre est métaphorisée, à partir du qualifiant

---

<sup>3</sup> Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, rééd. Présence Africaine, 1971, p. 65-67. Première publication du *Cahier* dans la revue *Volontés* en 1939. Il y aura plusieurs versions. L'édition de Présence Africaine est celle de l'édition définitive de 1956.

« moricaud » par la mort, la prison, les barreaux, la nuit. Le poème clame « la splendeur de ce chant » et érige une stèle là où elle n'existait pas :

« Au bout du petit matin ces pays sans stèle,  
ces chemins sans mémoire, ces vents sans  
tablette.  
Qu'importe ?  
Nous dirions. Chanterions. Hurlerions.  
Voix pleine, voix large, tu serais notre  
bien, notre pointe en avant. »<sup>4</sup>

Au tiers du *Cahier*, Géographie et Histoire donnent à Haïti une place de choix, à la fois modèle et fraternité, au point initial de son émergence comme sujet historique.

### **1944, le séjour haïtien**

En 1944, de mai à décembre, les Césaire sont invités en Haïti par Pierre Mabilille<sup>5</sup>, alors attaché culturel de l'ambassade de France. Aimé Césaire donne une série de conférences à Port-au-Prince, sous le titre général, « Poésie et Connaissance ». Des échos en ont été transmis, de façon jubilatoire, par René Depestre : « En 1944, jeunes en colère à Port-au-Prince, où étions-nous aux jours qui précéderent l'arrivée d'Aimé Césaire dans notre vie ? » Et de faire le point sur l'importance qu'avait pour eux le mouvement indigéniste avec Jean-Price Mars, Jacques Roumain et d'autres. Il rappelle aussi la conférence qu'avait prononcée en 1942, Alejo Carpentier : « Le futur auteur de *Un royaume de ce monde*, avec des exemples pris dans l'histoire d'Haïti qu'il découvrait, nous apprit à réévaluer la part considérable que le merveilleux occupe dans la structure psychologique et morale de la Caraïbe et de l'Amérique latine. » Vint ensuite ce que Depestre nomme « le magistère intellectuel de Pierre Mabilille » :

« Savant et visionnaire, Mabilille trouvait des arguments à vous occuper le souffle, pour parler des réalités, des rêves, des savoirs et des civilisations de la planète [...] Mabilille nous prépara ainsi à rencontrer Aimé Césaire, à nous émerveiller de sa personne et des profondeurs de sa pensée, et à nous rouler par terre de jubilation à la découverte du poète génial du *Cahier d'un retour au pays natal* ! »

Quel était le contenu des conférences de Césaire ? Depestre en donne une idée :

---

<sup>4</sup> Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, op. cit., p.69-70.

<sup>5</sup> Pierre Mabilille est un médecin et écrivain français, proche d'André Breton et du surréalisme, né à Reims le 2 août 1904, mort en 1952. Il publie, *Souvenirs d'Haïti*, Éditions de Minuit, Paris, 1951. Cf. aussi : Rémy Laville, *Pierre Mabilille, Un compagnon du surréalisme*, Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1983. Ses *Souvenirs d'Haïti* seraient intéressants à consulter pour approfondir le point abordé ici de l'absence de rencontre entre Roumain et Césaire. Il a préfacé l'ouvrage de Louis Maximilien, *Le Vodou haïtien – Rite Radas – Canzo*, Port-au-Prince, imprimerie H. Deschamps, 1945.

« En nous invitant, en 1944, à réfléchir sur la poésie et la connaissance, à partir de Lautréamont, Rimbaud, Apollinaire, Breton, et à partir de sa propre expérience de poète et de penseur, il nous aura aidés à voyager en nous-mêmes, à la récupération du moi que la colonisation avait enfoui sous des épaisseurs de mensonges, de poncifs et d'idées reçues.

Le regard que Césaire jeta sur le passé des Haïtiens nous a permis de le redécouvrir dans sa vraie dimension épique. Il nous a délivrés d'une tare de l'historiographie haïtienne : la manie de diminuer un pour grandir un autre. [...] Césaire trancha d'un seul mot ce vain débat : au commencement de l'histoire décoloniale, à l'échelle d'Haïti et du monde, il y a le génie de Toussaint Louverture. Ses intuitions firent monter à un étiage sans précédent le niveau de conscience de ses compagnons d'esclavage. Sans son articulation historique, l'insurrection victorieuse des Noirs de Saint-Domingue (1791-1804) n'aurait pas été l'un des événements majeurs des temps modernes. »<sup>6</sup>

Ainsi, dans la ligne du *Cahier*, la transmission qu'assure Césaire est double, celle de la parole poétique désaliénante quand l'être s'y engage totalement, à partir des poètes français les plus novateurs et à partir du surréalisme,<sup>7</sup> en concordance avec les témoignages de lycéens ayant bénéficié de son enseignement au Lycée Schœlcher. La seconde transmission, et non la moindre, est le rôle fondateur qu'il attribue à Toussaint Louverture dans la remise en synergie avec les énergies du monde, de l'identité noire libérée. Il conjoint ainsi deux messages de liberté. Ce voyage approfondit le désir, chez Césaire, de mieux connaître l'Histoire d'Haïti. On sait enfin, par la pièce de théâtre de 1963 et certaines réponses à des entretiens, que les Césaire découvrent aussi la beauté du pays. Pour trace, à ce retour d'Haïti, le dernier texte que Suzanne Césaire écrit dans la revue *Tropiques*, en 1945 :

« Il y a plaquées contre les îles, les belles lames vertes de l'eau et du silence. Il y a la pureté du sel autour des Caraïbes. Il y a sous mes yeux la jolie place de Pétion-ville, plantée de pins et d'hibiscus. Il y a mon île, la Martinique et son frais collier de nuages soufflés par la Pelée. Il y a les plus hauts plateaux d'Haïti, où un cheval meurt, foudroyé par l'orage séculairement meurtrier de Hinche. Près de lui son maître contemple le pays qu'il croyait solide et large. Il ne sait pas encore qu'il participe à l'absence d'équilibre des îles. Mais cet accès de démence terrestre lui éclaire le cœur : il se met à penser aux autres Caraïbes, à leurs volcans, à leurs tremblements de terre, à leurs ouragans. [...]

Haïti demeure, enveloppée de la cendre de soleil douce aux yeux des cigales, aux écailles des mabouyas, au visage de métal de la mer qui n'est plus d'eau mais de mercure.

[...] De nouveau Haïti, par des matins de l'été 44, présence des Antilles, plus que sensible, de lieux d'où, à Kenscoff, la vue sur les montagnes est d'une intolérable beauté. »

---

<sup>6</sup> Texte publié par René Depestre – Cf. <http://www.republique-des-lettres.com/c1/cesaire.shtml> en hommage à Césaire en 1994.

<sup>7</sup> Amitié avec Breton sur laquelle nous n'insisterons pas tant on la trouve racontée partout. Lire plutôt dans *Le Grand camouflage – Ecrits de dissidence (1941-1945) – Suzanne Césaire*, édition établie par Daniel Maximin, Paris, Le Seuil, 2009 : p. 54-62, « André Breton poète... » et p. 76-83, « 1943 : le surréalisme et nous ».

Le lyrisme n'exclut pas la lucidité et la percée des apparences pour scruter le tragique de l'Histoire. Du ton sans concession auquel elle nous a habitués dans ses articles, Suzanne poursuit :

« Et maintenant lucidité totale. Mon regard par-delà ces formes et ces couleurs parfaites, surprend, sur le très beau visage antillais, ses tourments intérieurs.

Car la trame des désirs inassouvis a pris au piège les Antilles et l'Amérique. [...]

J'écoutais très attentivement, sans les entendre, vos voix perdues dans la symphonie caribéenne qui lançait les trombes à l'assaut des îles. Nous étions semblables à des pur-sang, retenus, piaffant d'impatience, à la lisière de cette savane de sel. »<sup>8</sup>

Ainsi, Haïti pour les Césaire est tout cela : ouverture à la poésie française la plus moderne, retour sur l'Histoire haïtienne, émerveillement devant la nature sans perdre sa lucidité sur les dégâts de l'Histoire, mais pas de traces – du moins d'après nos recherches actuelles –, des contemporains haïtiens, intellectuels et écrivains. Et, en particulier de l'un d'eux, Jacques Roumain, dont les obsèques ont lieu, à Port-au-Prince, le 18 août 1944. A cette étape de notre étude, il nous a semblé intéressant d'avancer quelques données sur ces deux écrivains majeurs de la Caraïbe, à cette époque-là.

De Roumain, on sait que la répression de Sténio Vincent ne lui laisse que la porte de l'exil : son exil d'Haïti va durer du 15 août 1936 au 18 mai 1941, date à laquelle il peut revenir sous la présidence d'Elie Lescot, alors que sa femme, Nicole, est de retour depuis 1939. Durant ces années, il aura pérégriné plus ou moins longuement en Belgique, en France, en Martinique, aux Etats-Unis, à Cuba. Ainsi, il passe deux mois entiers à Fort-de-France en juillet et août 1939 et les échos de ce séjour sont dans sa correspondance privée :

« Autant Pointe-à-Pitre m'avait fait une impression funèbre, autant les environs de Fort-de-France sont beaux. C'est vraiment le paysage tropical, tel qu'il existe en cliché dans l'esprit du touriste. Une nature d'une incroyable richesse, des mornes vallonnés [*sic*], des cours d'eau où s'épanouissent avec une exhubérance [*sic*] extraordinaire des bouquets de bambous gigantesques, et les mêmes gens que chez nous : ces paysans noirs et leurs femmes à l'allure dansante [...] Si tu pouvais me rejoindre ici, – je ne puis presque pas croire à un tel bonheur. »

Et dans une lettre suivante, alors qu'il vient d'être une nouvelle fois déçu dans son rêve de partir vers les USA en passant par Haïti :

---

<sup>8</sup> Ce sont quelques extraits du dernier article que Suzanne Césaire écrit pour la revue *Tropiques*, n° 13-14, 1945, p. 84-94, sous le titre, « Le grand camouflage », réédité dans *Le Grand camouflage – Ecrits de dissidence (1941-1945) – Suzanne Césaire*, op. cit..

« Je ne veux pas te dire ma terrible déception, ni ma fureur, ni cette sensation d’être pris ici, comme en piège, dans une ville où malgré la camaraderie d’amis remarquables d’intelligence et de cordialité, je souffre dans une atmosphère saturée de préjugé de couleur, où le dernier des voyageurs de commerce français – et il y en a justement une paire à l’hôtel d’une qualité particulièrement infecte : des gens qui moralement ont mauvaise haleine – croit pouvoir faire étalage de sa supériorité raciale.

[...] Je me suis réveillé dans la dure réalité d’un monde de plus en plus hostile aux hommes libres. »<sup>9</sup>

Début août, Jacques Roumain quitte la Martinique et arrive à New-York, le mois même où est publié, à Paris, dans la revue *Volontés*, la première version du *Cahier d’un retour au pays natal*. Les Césaire sont sur le bateau du retour vers Fort-de-France quand la guerre est déclarée, en septembre 1939.<sup>10</sup> Ils ont été nommés professeurs. La rencontre n’a pas lieu comme elle n’a pas eu lieu un peu auparavant, marquant les priorités différentes des deux jeunes écrivains : Aimé et Suzanne Césaire se marient le 10 juillet 1937 ; Jacques Roumain prend la parole au Congrès des Ecrivains pour la Défense de la Culture, aux côtés de Nicolás Guillèn et Langston Hughes, les 16 et 17 juillet 1937.

Lorsque les Césaire sont à Port-au-Prince de mai à décembre 1944, les Roumain eux, sont à Mexico où le Président Elie Lescot a nommé Roumain, Chargé d’affaires d’Haïti ; ils reviennent régulièrement et sont là en juillet et août lorsque Roumain meurt le 18 août 1944.

Que nous dit Depestre de cet événement, car c’en fut un :

« Le 18 août 1944, les patriotes de *La Nation* marcheront à la tête du cortège funèbre que la pluie rabat sans ménagement vers le cimetière de Port-au-Prince. Ce jour-là, dans la foule hébétée, les plus jeunes héritiers du défunt ont porté sans le savoir le deuil des illusions de toute la vie. La perte de Jacques Roumain nous faisait anticiper sur nos « futures fumées ». Orphelins de « père », selon l’état civil, on l’était déjà, avec un demi-siècle d’anticipation, de tous ses idéaux sauf un : celui qui, trois mois après la mise en terre, nous ouvrira les bras dans la fiction posthume qui a pour titre *Gouverneurs de la rosée*. »<sup>11</sup>

Roumain est un écrivain connu<sup>12</sup> quand Césaire est en Haïti en 1944. Sur place, même s’il était plus difficile de lire les écrits haïtiens en dehors d’Haïti, Césaire n’a-t-il pas eu

---

<sup>9</sup> Lettres à Nicole, Lettres du 16 juin et du 19 juillet 1939, p. 835-836 et 838 dans *Jacques Roumain, Œuvres complètes, édition critique*, Léon-François Hoffmann, coordinateur, Madrid, Agence Universitaire de la Francophonie, collection Archivos, 2003.

<sup>10</sup> Maryse Condé, *Cahier d’un retour au pays natal de Césaire*, Hatier, 1978, « Profil d’une œuvre », n°63, p.72.

<sup>11</sup> René Depestre, « Parler de Jacques Roumain », Liminaire à l’édition Archivos des œuvres de l’écrivain haïtien, op. cit., p. XXIX.

<sup>12</sup> En réponse à la question posée par F. Vergès sur son voyage à Haïti : « J’étais encore jeune quand j’y suis allé la première fois. J’ai rencontré des intellectuels, souvent très brillants, mais c’étaient de vrais salopards. Quand je visitais le pays, je voyais les nègres avec leur bêche, travaillant souvent comme des bêtes enchaînées et me parlant créole avec un accent formidable et de manière très sympathique. Ils ne comprenaient pas le français. Ils étaient d’une grand vérité mais pathétiques. Comment faire pour réunir ce monde des intellectuels et des

connaissance de l'article de Roumain, du 4 novembre 1944 (donc à titre posthume), intitulé « La Poésie comme arme » ?<sup>13</sup> Il semble même que la première édition du roman se fasse alors qu'il est sur place.<sup>14</sup> Cette non-rencontre, ou l'absence d'informations à laquelle il faudrait remédier, remet en question, en tout état de cause, la fameuse communauté « naturelle » des écrivains « francophones »<sup>15</sup> quelle que soit leur nationalité et obligent à scruter avec plus de précision les influences, les réseaux et les connivences pour des intellectuels pratiquement de la même génération mais qui ne se croisent pas malgré tant de points communs et à cause, peut-être, de divergences ; écrivains dont l'un, Roumain, est plus en lien intellectuel et amical avec la communauté intellectuelle afro-américaine et l'autre, Césaire, s'en nourrissant intellectuellement, mais plus tourné vers la France.

Et on se prend à rêver à ce qu'aurait pu être l'amitié de ces deux couples à Fort-de-France, entre 1939 et 1941 ou plus, si le Préfet de police avait donné l'autorisation à l'écrivain haïtien de s'y installer : Suzanne et Aimé, Nicole et Jacques : les données objectives montrent sur cet exemple singulier la ghettoïsation réelle des élites « francophones ». On ne pouvait passer sous silence ce fait dans une étude sur Césaire et Haïti, l'année du séjour de Césaire et du décès de Roumain.

Géographies proches, Histoire fondatrice revendiquée pour les descendants d'esclaves déportés quel que soit leur statut au XX<sup>e</sup> siècle, natures jumelles. Néanmoins, il reste un point aveugle, le contemporain haïtien. Ce silence sur cet aspect du séjour haïtien ne nous enseigne-t-il pas quelque chose sur le rapport de Césaire à Haïti et de Césaire à la Martinique ? En effet, qu'en dit-il, soixante années plus tard lorsqu'il l'évoque avec Françoise Vergès :

« Quand je suis allé en Haïti, j'ai constaté bien des problèmes. Il était bienséant de ne pas en parler, mais je les voyais car je suis un homme de couleur. Mais que pouvaient les Haïtiens ? Quels étaient leurs moyens ? Je ne savais pas. Je rencontrais des types plutôt braves, mais je les sentais impuissants. Tout ce qu'ils faisaient était superficiel par rapport à cette société terriblement complexe, à des situations souvent tragiques. Un jour, dans un groupe, j'ai rencontré un homme qui m'a semblé timide, très réservé : c'était le Docteur Duvalier, Papadoc. Il n'a pas parlé de politique. Il avait l'air d'un intellectuel plutôt calme, mais en réalité une terrible ambition habitait cet homme. [...] A Haïti, j'ai surtout vu ce qu'il ne fallait pas faire ! Un pays qui avait prétendument conquis sa liberté, qui avait conquis son

---

paysans, réaliser une vraie fusion ? », *Aimé Césaire – Nègre je suis, nègre je resterai*, op. cit., p. 52. Comment ne pas penser au travail scientifique et romanesque de Jacques Roumain ?

<sup>13</sup> Article publié dans *Cahiers d'Haïti II, Œuvres complètes*, Archivos, op. cit., p.728.

<sup>14</sup> Cette première édition ne semble s'être vendue qu'à 1000 exemplaires la première année de sa publication. André Breton, l'année suivante, a lu le roman de Roumain à Port-au-Prince et il fera l'éloge de ce « chef d'œuvre » devant le Club Savoy, cf. *Œuvres complètes*, Archivos, op. cit., p.259.

<sup>15</sup> Même si le terme ne s'utilise pas alors. Sans doute le temps n'était-il pas venu d'une « Littérature-monde » ou faut-il l'entendre comme une communauté virtuelle plus que concrète, faisant fi des frontières, visas et passeports et donc de ce qui fait la réalité concrète des déplacements ?

indépendance et que je voyais plus misérable que la Martinique, colonie française ! Les intellectuels faisaient de « l'intellectualisme », ils écrivaient des poèmes, ils prenaient des positions sur telle ou telle question, mais sans rapport avec le peuple lui-même. C'était tragique, et cela pouvait très bien nous arriver aussi, à nous Martiniquais. »

Dans l'entretien avec Françoise Vergès, Césaire enchaîne tout de suite sur la conséquence, l'écriture de *La Tragédie du roi Christophe*, nous y reviendrons. Mais c'est beaucoup plus tard. Et n'est-il pas plausible que l'expérience haïtienne ait, peut-être, eu une retombée beaucoup plus immédiate et politique qui a creusé durablement l'écart entre Césaire et certains de ses admirateurs et partisans : l'énergie et le talent qu'il mit à rapporter, alors qu'il est devenu député, pour la loi du 19 mars 1946, loi de la départementalisation de la Guadeloupe et de la Martinique, loi d'assimilation des deux îles comme départements. Maryse Condé concentre les questions qui ont été posées alors :

« Césaire pensait-il pouvoir guérir la Martinique de son aliénation et de sa stérilité intellectuelle qu'il déplorait dans le cadre d'un rattachement encore plus étroit à la France ? Craignait-il que l'indépendance antillaise ne se traduise par un isolement plus grand, une asphyxie encore plus suffocante ? Croyait-il à la générosité des nouveaux dirigeants de la France de la Libération ? Pensait-il que, de toute façon, le peuple martiniquais n'était pas mûr pour la prise en main de ses destinées ? »<sup>16</sup>

Les complicités fortes affichées et les silences palpables peuvent permettre de voir dans l'expérience haïtienne une dissuasion de la possibilité à court terme de l'expérience de l'indépendance : le passé, la proximité géographique oui mais non l'actualité de l'état haïtien.

## **II - Haïti, du débat sur « la poésie nationale » à *La Tragédie* (1955, 1960, 1963)**

### **1954-1957, le débat sur « la poésie nationale »**

La réponse que Césaire fit au poète haïtien, René Depestre, dans *Présence Africaine* dans les premiers numéros de juillet 1955, sous forme de poème, « Réponse à Depestre, poète haïtien (éléments d'un art poétique) » est très célèbre et n'a rien perdu de sa saveur. Il faut voir les deux vieux poètes rire en récitant leurs poèmes – et Césaire celui-ci –, dans le très beau documentaire que Patrick Cazals a consacré à l'écrivain haïtien en 2004, *Chronique d'un animal marin*, pour comprendre que le différent a été réglé depuis longtemps !

---

<sup>16</sup> Maryse Condé, Op. cit., p.16.



Bernard Mouralis a fait une présentation et un commentaire très détaillés de ce débat,<sup>17</sup> à partir duquel nous réfléchissons, pour notre part, sur cette joute qui convoque un Haïtien que Césaire a connu, à la différence de Roumain. Ce débat est bien contextualisé, mettant en valeur les rôles qu'ont eus différentes manifestations : rôle antérieur de la création de *Présence Africaine*, rôle contemporain du Premier Congrès international des écrivains et artistes noirs à Paris en 1956, rôle postérieur du Congrès de Rome de 1959 puis du Premier Festival panafricain d'Alger en 1969. L'axe qui lie ces analyses est le discours qui se tient et se constitue dans sa complexité et ses contradictions sur la production littéraire africaine. B. Mouralis convoque méthodiquement tous les partenaires de ce dialogue autour de « la poésie nationale ». Il montre, en particulier, que les termes de cette question posée par Aragon dans *Les Lettres françaises*, aussi contestables qu'on puisse les percevoir, auraient alimenté un échange franco-français si l'écrivain haïtien, René Depestre, du Brésil où il était alors, ne s'y était introduit après avoir pris connaissance du volume dans lequel le poète français avait collationné ses articles et les poèmes à l'appui de sa thèse. Par parenté idéologique ou pour une autre raison, René Depestre abonde dans le sens d'Aragon. Celui-ci développait la thèse qu'en période de grande mise en danger – ce qui avait été le cas de la Seconde guerre mondiale –, la nécessité est démontrée d'une adéquation entre des formes plus classiques en poésie et l'expression « nationale » alors que les innovations poétiques, nécessaires mais fâcheuses, se révélaient inadaptées au rétablissement du « courant profond de l'esprit national » et introduisaient un « cosmopolitisme » déstabilisateur pour cet esprit national en masquant le génie propre de chaque nation.

En apportant sa pierre au débat, Depestre jetait un pavé dans la mare dont les ondes se firent sentir dans *Présence Africaine* jusqu'en janvier 1957, démontrant qu'une réflexion sur une poétique spécifique ou non aux Antillais et aux Africains était utile, après les grands rassemblements de la revue et du Congrès, de « la place qui devait nécessairement revenir à la culture négro-africaine dans une poésie de langue française écrite par des Antillais et des Africains. »<sup>18</sup>

Bien évidemment que le débat sur une « poésie nationale » ne soit pas « programmé » de la même façon par les poètes français et pas les poètes antillais et africains, Aragon n'y avait pas pensé. Depestre lui prêtant main forte, en quelque sorte, trouvait la résolution de ces différences en développant, avec nuance néanmoins, « une subordination des éléments

---

<sup>17</sup> B. Mouralis, *Littérature et développement*, Paris, éd. Silex, 1984, 572p. Cf. Le chapitre II de la III<sup>e</sup> partie, intitulé « Aspects et moments du discours sur la littérature africaine », p. 432 à 446.

<sup>18</sup> B. Mouralis, *Littérature et développement*, op. cit., p. 435.

culturels d'origine africaine au cadre linguistique et prosodique français. »<sup>19</sup> La question posée était donc celle de l'autonomie de l'écriture littéraire « francophone » par rapport au modèle français et Depestre semblait plus la considérer comme dépendante du « corps » de base « français » que comme une invention et une création maîtrisée, en toute autonomie. Aragon avait attaqué les poètes sur ce qu'il nommait « l'individualisme formel » et sur une « forme dénationalisée » de la création poétique moderne qui donnerait « au contenu humain général un habit cosmopolite ». Pour répondre à Depestre, Aimé Césaire emprunte d'abord la forme du poème : il répond en poète à ce diktat sur ce que doit être la poésie nationale révolutionnaire.<sup>20</sup> Il rappelle Depestre à ses origines et à leur spécificité :

« C'est une nuit de Seine  
et moi je me souviens comme ivre  
du chant dément de Boukman accouchant ton pays  
aux forceps de l'orage

DEPESTRE

Vaillant cavalier du tam-tam  
est-il vrai que tu doutes de la forêt natale  
de nos voix rauques de nos cœurs qui nous remontent  
amers  
de nos yeux de rhum rouges de nos nuits incendiées  
se peut-il  
que les pluies de l'exil  
aient détendu la peau de tambour de ta voix »

L'admonestation reste amicale mais sévère de la part de l'aîné qui enchaîne avec une invitation à reprendre, en poésie, le geste ancestral :

« Laisse-là Depestre laisse-là  
la gueuserie solennelle d'un air mendié  
laisse-leur  
le ronron de leur sang à menuets l'eau fade dégoulinant  
le long des marches roses  
et pour les grognements des maîtres d'école  
assez  
marronnons-les Depestre marronnons-les

---

<sup>19</sup> B. Mouralis, *Littérature et développement*, op. cit., p. 436.

<sup>20</sup> Il n'est pas inutile de se souvenir du texte de Sartre, « Orphée noir » qui a été très remarqué en ouverture de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* de L-S. Senghor en 1948 qui avait fait découvrir un certain nombre de ces poètes au public et avait qualifié cette poésie de seule véritable poésie révolutionnaire d'alors. Cf. Daniel Delas, « Retour sur un texte fondateur, *l'Anthologie* de Léopold Sédar Senghor » in : *Poésie, grandes voix du Sud, Culture sud*, n°164, janvier - mars 2007, p. 10-14.

comme jadis nous marronnions nos maîtres à fouet »

Césaire appelait Depestre à revenir à lui-même, de façon assez humoristique :

« et pour le reste  
que le poème tourne bien ou mal sur l'huile de ses gonds  
fous-t-en Depestre fous-t-en laisse dire Aragon »<sup>21</sup>

Césaire insistait sur la question fondamentale de toute écriture : sa liberté. Le débat était alors instauré, *Présence Africaine* estimant que c'était une question fondamentale qui ne pouvait être close ainsi. Il eut lieu le 9 juillet 1955. Césaire intervenait à nouveau dans une communication intitulée, « Sur la poésie nationale »<sup>22</sup> et clarifiait encore plus ses convictions et options. Il déniait à quiconque la possibilité de définir ce qui est ou n'est pas « national » en poésie. La force du poème n'est pas dans un engagement dicté de l'extérieur et qui donnerait une sorte de « recette » qui départagerait les poètes « nationaux » des autres, elle est dans le poème même : « le poème est une portion de la vie, un afflux de vie qui s'installe dans la réalité sonore et trouve, invente de lui-même son équilibre. Non pas un contenu fourré dans un contenant, mais si on tient à ces mots un contenu qui détermine son contenant, un contenu ouvrier de son contenant, plus exactement de son contour. »<sup>23</sup> Les poètes nègres doivent se méfier d'une forme traditionnelle empruntée à l'Europe comme ils doivent se méfier d'une forme qui leur serait propre et qui friserait l'exotisme.<sup>24</sup> Le poème sera ce qu'est l'être qui s'y engage totalement car « Qui donc plus qu'un poète est de son temps, de son milieu, de son peuple. » Césaire concluait de façon assez nette :

« Nous sommes assez grands pour courir à nos risques et périls la grande aventure de la liberté ; que notre poésie est à ce prix : notre droit à l'initiative y compris notre droit à l'erreur. Je dis la poésie. Et la Révolution aussi. »

Depestre qui n'avait pu être présent, répondit à Césaire par un texte que *Présence Africaine* publia : « Réponse à Aimé Césaire (Introduction à un art poétique haïtien) »<sup>25</sup> et s'il

---

<sup>21</sup> Sous le titre *Noria*, les éd. Desormeaux (*Œuvres complètes*, Fort-de-France, 1976) présentaient des poèmes inédits de Césaire. Plusieurs ont rejoint le recueil, *Moi, laminaire*, édité au Seuil en 1982 sauf quatre poèmes dont celui-ci. Ils n'avaient pas été publiés depuis cette édition. Cf. l'édition de D. Maximin, *Aimé Césaire, La Poésie*, Le Seuil, 1994. Sous le titre « Le verbe marronner », p. 481 à 483, la version dont certaines variantes sont différentes de celles données dans *Présence Africaine*. Cf. les notes p. 545.

<sup>22</sup> Aimé Césaire, « Sur la poésie nationale », in *Présence Africaine*, n°4, octobre-novembre 1955.

<sup>23</sup> Dans B. Mouralis, *Littérature et développement*, op. cit., p.438.

<sup>24</sup> Ce sont les positions de *Tropiques*. Voir l'article de Suzanne Césaire, « Misère d'une poésie John-Antoine Nau », op. cit., p.63 dont la conclusion à la p.66 est : « Allons, la vraie poésie est ailleurs. Loin des rimes, des complaintes, des alizés, des perroquets. Bambous, nous décrétons la mort de la littérature doudou. Et zut à l'hibiscus, à la frangipane, aux bougainvilliers.

La poésie martiniquaise sera cannibale ou ne sera pas ». n°4, janvier 1942.

<sup>25</sup> Dans B. Mouralis, *Littérature et développement*, op. cit., p.440-441.

rectifiait certaines de ses propositions antérieures, il n'adhérait pas à la thèse, défendue par les « pères » de la Négritude de « l'unité culturelle et psychologique du monde noir ». Chaque nation, en l'occurrence la sienne, Haïti, a à trouver sa voie dans la synergie d'éléments différents et pas seulement les éléments français ou africains : une littérature nationale haïtienne ne pouvait être une amplification du fonds africain mais devait tenir compte de la complexité de la société où elle prenait naissance.

### **1960 : publication de l'essai sur *Toussaint-Louverture***

Ainsi Aimé Césaire poursuit son dialogue avec Haïti. Dans les années qui suivent, il travaille à une étude importante sur Toussaint Louverture. Elle est publiée à Paris, au Livre Club Diderot, dans la collection « Précurseurs » en 1960, sous le titre *Toussaint Louverture – La révolution française et le problème colonial*.<sup>26</sup>

« Toussaint Louverture m'a intrigué, déclare en 2004 Aimé Césaire à François Vergès, et j'en suis très vite venu à penser à la Révolution française. Il faut partir de la Révolution française pour arriver à Toussaint Louverture. C'est un ensemble. Au cours de ma recherche, je n'ai rien trouvé de vraiment très pertinent, même dans les grands livres sur la question coloniale pendant la Révolution française. »

Prenant conscience combien le problème colonial est négligé dans les études sur 1789, Césaire s'attaque à ce pan parce qu'il est « Nègre » : « j'ai donc une autre conception de la Révolution française, une autre conception de Toussaint Louverture et une autre conception de Haïti. »<sup>27</sup> En quelques lignes, Césaire résume son projet et son aboutissement. En ce qui nous concerne, deux points seront notés : le premier est qu'on est passé en une vingtaine d'années d'une image poétique d'identification, celle du lieu de mémoire forgé par Césaire dans le *Cahier*, la petite cellule du Jura, à une démonstration de grande ampleur. Le poète se fait essayiste et historien. Il nourrit le mythe offert pour lui donner consistance et justification dans l'Histoire : « Il faut bien qu'on le comprenne ; il n'y a pas de « Révolution française » dans les colonies françaises. Il y a dans chaque colonie française une révolution spécifique, née à l'occasion de la Révolution française, branchée sur elle, mais se déroulant selon ses propres lois et avec ses objectifs premiers. »<sup>28</sup> Contrairement aux historiens français qui font l'impasse sur les colonies, Césaire prend des éléments de part et d'autre des groupes en

---

<sup>26</sup> Editée deux ans plus tard aux éd. Présence Africaine.

<sup>27</sup> Aimé Césaire - *Nègre je suis, nègre je resterai*, op. cit. p. 53-54.

<sup>28</sup> *Toussaint Louverture*, Livre Club Diderot, op. cit., p. 6.

présence pour rendre intelligible l'émergence de cette première révolution nègre en Haïti. Il fait justement ce qu'E. Said préconise comme démarche pour comprendre le monde. Il suffit de transformer, dans la citation suivante, le terme d'« orientaux » en « nègres » ou « dominés » pour penser l'attitude de Césaire : « Ignorer ou négliger l'expérience superposée des Orientaux et des Occidentaux, l'interdépendance des terrains culturels où colonisateurs et colonisés ont coexisté et se sont affrontés avec des projections autant qu'avec des géographies, histoires et narrations rivales, c'est manquer l'essentiel de ce qui se passe dans le monde depuis un siècle. »<sup>29</sup> Cet essentiel, Césaire ne le rate pas.

### **1963, Publication de *La Tragédie du roi Christophe*, pièce de théâtre**<sup>30</sup>

C'est enfin par un troisième genre littéraire qu'Aimé Césaire revient à Haïti : après le poème, l'essai historique, il propose une pièce de théâtre qui réfléchit sur la solitude de l'initiateur, du leader, thème particulièrement récurrent sous sa plume. L'écrivain situe bien cette pièce comme une suite de son voyage haïtien et, tout particulièrement, de l'excursion faite à Cap-Haïtien, ancienne capitale de Christophe lors de la partition de l'île.<sup>31</sup>

Jean Jonassaint a rappelé combien la figure de Christophe a inspiré les créateurs : en 1920, Eugène O'Neill et *The Emperor Jones* ; en 1948, Alejo Carpentier dans *Un royaume de ce monde* ; en 1950, Derek Walcott et son *Henri Christophe* et Césaire, en 1963 dont le critique considère que c'est sa pièce la plus achevée. Il y a aussi, plus près de nous, le film de Charles Najman en 2002, *Royal Bonbon*.

Césaire s'est emparé de personnage légendaire, bâtisseur, qui a voulu pousser son peuple à réaliser l'impossible, « un patrimoine d'énergie et d'orgueil ». Et, d'après Jean Jonassaint, face à la Citadelle, Césaire trouve les accents de qui fut « impressionné et émerveillé ». Il a su tirer tout le parti « de la figure louverture pour plaider la cause des

---

<sup>29</sup> E. W. Said, *Culture et impérialisme*, Fayard, Le Monde diplomatique, 2000.

Cf. aussi J-M. Mourra, « Études d'images, postcolonialisme et francophonie : quelques perspectives » dans *Le comparatisme aujourd'hui*, Travaux et Recherches, Edition du Conseil Scientifique de l'U. C. de Gaille- Lille 3, 1999, pp.99 à 111. « L'étude postcoloniale se situe, elle, à un niveau plus politique [...] Elle part de la reconnaissance d'un fait simple : le jeu d'interactions historiques des pays francophones avec l'Occident a durablement changé ces cultures et les a conduites à produire un ensemble de pratiques culturelles favorisant leur insertion dans un espace mondial colonial puis postcolonial. Dans cette perspective, la critique s'attache aux littératures marquées par l'expérience de la colonisation et qui cherchent à promouvoir des cadres symboliques différents de l'unification impérialiste. » Ces littératures élaborent « des esthétiques de la résistance [...] pour combattre les clichés métropolitains. » (p.105)

<sup>30</sup> Dans son introduction aux *Œuvres complètes*, Archivos, op. cit., L-F. Hoffmann note à la p. XXXIX : « Reste que les leaders charismatiques semblent avoir fasciné Jacques Roumain : tout jeune, il compose un « Eloge de la cruauté de Christophe » dans *Haïti-Journal* du 7 mai 1930.

<sup>31</sup> Aimé Césaire - *Nègre je suis, nègre je resterai*, op. cit. , p.57.

Noirs ». <sup>32</sup> En écrivant cette pièce, il y a une volonté très didactique de Césaire de transmettre à tous un message, moins aisément saisissable dans la poésie peut-être. <sup>33</sup> Au-delà de la bouffonnerie, la tragédie : en réalité dans la pièce, la bouffonnerie vient plus de l'entourage que de Christophe lui-même auquel le dramaturge parvient à insuffler une intelligence et un projet cohérent, même s'il est d'une rare brutalité, dans la solitude de qui a un dessein et, par là même, un destin. Régis Antoine en a proposé une analyse sous l'éclairage qui nous retient ici, sous le titre « Une tragédie de la Caraïbe » :

« Demeurera le regard porté sur le roi haïtien Henry Christophe par un écrivain qui est lui-même un leader dans une île voisine, et a déjà produit un essai historique inspiré d'un autre « grand nègre » d'Haïti : Toussaint Louverture. Lorsque paraît sa pièce, Césaire en son pays natal gère depuis dix-huit ans des situations liées à des alternatives stratégiques de statut : départementalisation française, autonomie, indépendance. La plupart des territoires voisins cependant s'émancipent des tutelles coloniales, selon des fortunes diverses. » <sup>34</sup>

Régis Antoine montre bien – quels que soient les liens qu'on peut et doit faire avec l'actualité des luttes de décolonisation –, que Césaire a été habité, passionnément, par Haïti. C'est cela que nous voulons souligner sans reprendre la démonstration tout à fait convaincante faite par ce critique sur l'ancrage caribéen de cette création avec tout ce que signifie ancrage caribéen.

Au terme de cette étude qui a voulu marquer les jalons d'une fascination et d'une observation privilégiée mais a bien conscience d'en avoir survolé de nombreux aspects, apparaît du moins qu'en « habitant » Haïti en poète, en penseur, en dramaturge, en polémiste aussi, si l'on songe à la joute avec Depestre, Césaire se l'est appropriée de façon créatrice et dynamique. Il est essentiellement resté sur le versant du passé, de l'émergence de l'inouï et du mythe constructeur de nations ou de nouvelles entités humaines. Ce n'est qu'à travers les lignes et les personnages visités, à travers les silences qu'on a tenté de forcer que se dessinent les doutes, les interrogations et les admirations du « Nègre fondamental » pour cette irruption des Nègres dans l'Histoire du monde. Car Haïti est la pierre de touche de la conviction la plus profonde du poète, « nègre je suis, nègre je resterai »...

---

<sup>32</sup> Jean Jonassaint, « Pour de nouveaux paradigmes : Haïti et nos humanités » dans *Présences Haïtiennes*, collectif, Université de Cergy-Pontoise, CRTF/CICC, Amiens, éditions Engrage, 2005, p. 421-451, citation, p.428. Contrairement à Fanon, « Césaire n'a pas gommé l'histoire haïtienne dans son discours ».

<sup>33</sup> On peut en donner un simple exemple en mettant en regard la première citation de notre article avec la réplique de Vastey à la p.118. Cf. *La Tragédie du roi Christophe*, Présence Africaine, 1963. La présente réédition, parue en 1970, a été entièrement revue par l'auteur.

<sup>34</sup> Régis Antoine, « Une tragédie de la Caraïbe », dans *Europe*, n°832-833, août-septembre 1998, Numéro consacré à Aimé Césaire, p. 98 à 108. Citation p. 98.

« j'habite une blessure sacrée  
j'habite des ancêtres imaginaires  
j'habite un vouloir obscur  
j'habite un long silence  
j'habite une soif irrémédiable  
j'habite un voyage de mille ans  
j'habite une guerre de trois cents ans [...] »<sup>35</sup>

---

<sup>35</sup> « Calendrier lagunaire » dans *Moi, laminaire*, Le Seuil, 1982, p.11.